



**COMMUNIQUÉ DE LA
MUNICIPALITÉ
N° 6/2012-2013**

du 19 janvier au 15 février 2013

Renens, le 15 février 2013

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

1. Sous la loupe

Projet du Secteur Jeunesse "Regard croisé entre Suisse et Tunisie"

Dans le cadre du programme européen "Jeunesse en action" géré en Suisse par *Fondation.ch* qui a pour but de promouvoir la citoyenneté et la mobilité des jeunes (au sens large du terme), le délégué Jeunesse de Renens a participé en juin 2012 à un voyage d'études sur le thème "Politique de la jeunesse en Tunisie après la révolution arabe". Un des objectifs du séjour était de rendre possible des échanges de jeunes entre les pays de l'Europe ou méditerranéens et Renens autour de projets communs, et de créer des liens avec les autres partenaires impliqués.

Suite aux contacts noués avec la responsable du club culturel Ali Belhouane de Tunis, qui travaille avec des jeunes âgés entre 8 et 25 ans pour l'organisation d'événements culturels, le projet "La jeunesse: regard croisé entre Suisse et Tunisie" a été mis sur pied. Concrètement, celui-ci propose à 8 jeunes de Suisse et 8 jeunes de Tunisie entre 17 et 25 ans de se rencontrer en Suisse durant la semaine du 1^{er} au 6 avril 2013 à Renens, au Centre de rencontre et d'animation, afin de travailler ensemble sur plusieurs thématiques : diversité culturelle, démocratie et participation des jeunes, chômage, défis environnementaux. Les participants seront invités à produire des supports audio qui seront ensuite diffusés sur une web radio. La promotion de l'événement et des émissions sera diffusée par les réseaux sociaux, moyen de communication majeur pour les jeunes. A noter que ce projet est le premier de ce type en Suisse romande.

Sur le plan financier, le programme "Jeunesse en action" prend à sa charge 70% des prix des vols, le restant étant à la charge des participants tunisiens, et 100% des frais d'hébergement et de nourriture. Une participation financière de Renens servira notamment à couvrir les frais de quelques visites culturelles.

En dehors du travail proprement dit, les jeunes vivront ensemble cette semaine particulière; les Suisses profiteront de faire découvrir "leur Suisse" et les Tunisiens présenteront la réalité de leur pays, afin de permettre une rencontre qui dépasse les stéréotypes et des préjugés.

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- d'adopter les **tarifs 2013 pour la collecte** et le transport des **déchets** urbains ménagers selon le contrat entre SRS (Swiss Recycling Services SA) et la Ville de Renens en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011 et ses annexes réactualisées, en tenant compte de l'augmentation de l'indice ASTAG de + 1%, ce qui représente une augmentation annuelle de charges d'environ Fr. 10'000.- ;
- de procéder au changement du **treillis** vétuste de la **volière** au passage des Corbettes, qui date de 1969, pour un montant de Fr. 4'000.- compris dans le budget 2013. Ceci répond à une interpellation de 2008 qui prévoyait des travaux en 2009, mais qui n'ont pas encore pu être exécutés pour diverses raisons ;
- de signer une **déclaration d'engagement pour la gestion durable des forêts** protectrices concernant les années 2012-2015, émanant du Groupement du tirage forestier intercommunal de la Venoge, par l'intermédiaire du garde-forestier. Cette convention engage la commune à effectuer les travaux de soins aux forêts protectrices compris dans le programme 2013 établi par le garde-forestier et visé par l'inspecteur des forêts, en respectant les exigences en la matière ;
- d'octroyer à **l'Association des Familles du Quart-Monde** pour l'exercice 2013 une subvention prévue au budget 2013 ;
- de verser pour 2013 à **Bio R+** un acompte de la subvention maximale de Fr. 97'000.- prévue au budget 2013, soit 50 mesures pour des jeunes renanais à Fr. 1'940.- la mesure. Pour rappel, par la décision municipale du 22 août 2008, la Municipalité a souhaité donner les moyens nécessaires à Bio R+ pour faire face à la situation des jeunes sans-emploi de Renens, tout en prenant note que le nombre maximum de dossiers renanais possible correspondait à un montant de Fr. 100'000.- versé sous forme d'acomptes. Pour 2011, cet organisme a entrepris 48 mesures pour un total de Fr. 93'120.-; et en 2012 37 mesures pour un total de Fr. 87'300.-. Le solde de la subvention est versé fin décembre sur présentation du décompte final Mobilet ;
- de signer un contrat à usage pour la parcelle clôturée d'env. 300 m² située entre le terrain synthétique et le chemin d'accès au refuge avec un moniteur d'**éducation canine** domicilié à Renens ;
- d'accepter de participer aux frais liés aux projets de **plans de quartier** "Chêne I" et "Kodak", études qui sont confiées au bureau CCHE ;
- d'octroyer une subvention de Fr. 32'000.- pour l'année 2013 afin de soutenir **Globlivres**, bibliothèque interculturelle de l'Association Livres sans Frontières basée à Renens. Celle-ci organise régulièrement des manifestations sous forme de lecture de contes, entre autres. De plus, les écoles de Renens bénéficient des prestations de Globlivres pour le prêt de divers stocks de livres et des visites de classes. La Ville de Renens soutient depuis de nombreuses années cette bibliothèque par le versement d'une subvention annuelle, qui s'élevait entre 2008 et 2011 à Fr. 25'000.-. La hausse à Fr 30'000.- au budget 2012 accepté par le Conseil communal a eu pour conséquence l'augmentation de la subvention de l'Etat de Vaud et de la Ville de Lausanne. Pour 2013, un montant de Fr. 32'000.- a été mis au budget pour notamment soutenir les 25 ans de Globlivres.

La Municipalité a pris acte :

- du rapport du Service de la population concernant la mise en conformité des données des habitants. Dans le cadre de la Loi sur **l'harmonisation des registres**, il est imposé aux communes d'attribuer un numéro de logement à chaque habitant, cela a été exécuté; la Ville de Renens est conforme et recensable selon les critères imposés par la Confédération ;
- du rapport de révision du 10 janvier 2013 et des **comptes du FC Renens** arrêtés au 30 juin 2012, jugé comme un bon exercice suite à la prise de mesures drastiques d'économie ;
- qu'une campagne de sensibilisation à la problématique des **déjections canines dans les parcs** et promenades aura lieu du 22 avril au 13 mai 2013, par affichage dans toutes les communes du district de l'Ouest lausannois, sous l'égide de PolOuest et des Services de voiries de l'Ouest lausannois. Pour Renens, les parcs Sauter et SI Beaulieu et la promenade de Verdeaux ont été retenus. En complément aux affiches, des drapeaux seront placés par le personnel du Service Environnement-Maintenance près des crottes de chien non-ramassées, pour impacter fortement la population et réveiller l'esprit citoyen du propriétaire de chien indélicat.

LA MUNICIPALITÉ